

Compte rendu du Conseil Municipal du 10 Mars 2022 19h15

Monsieur le Maire ouvre la séance, excuse les absents : Fanny Azam, Lisa Guitard, Jean-François Imbert, Virginie Tomasello, Sophie Bonnery.

Donnent procuration : Fanny Azam donne procuration à Marilyne Cros, Lisa Guitard donne procuration à Thierry Paraire, Jean-François Imbert donne pouvoir à Bernard Saigne, Virginie Tomasello donne procuration à Jessica Journet, Sophie Bonnery donne procuration à Marie-Hélène Boyer.

1- Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 07 décembre 2021

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la séance du 07 décembre 2021.

2- Ouverture de programmes

Le Conseil Municipal vote l'ouverture de programmes d'investissement : restauration du chœur de la collégiale ainsi que ses deux chapelles et l'aménagement de la coulée verte.

3- Demandes de subventions

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à déposer deux dossiers de demande de subvention : l'un pour la restauration du chœur de la collégiale Saint Vincent et de ses deux chapelles, et l'autre pour l'aménagement de la coulée verte.

4- Autorisation d'extension et du renouvellement du système de vidéosurveillance

Le Conseil Municipal autorise l'extension et le renouvellement du système de vidéosurveillance ; et notamment l'installation d'une caméra face à l'école maternelle Place des Ormeaux, et renouvellement des caméras existantes qui seront plus performantes.

5- Programme d'éclairage public 2023 – Syaden, et validation de l'augmentation sur l'accompagnement technique

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer les actes afférents à l'augmentation de 5% de l'accompagnement technique du SYADEN, suite aux diagnostics réalisés.

6- Dénomination de voie communale

Le Conseil Municipal vote la dénomination du chemin desservant les habitations derrière la zone industrielle « chemin des giscarrels ». Il s'agit du délaissé de l'ancien tracé de la RD119.

7- Acquisition de parcelles ONF

Le Conseil Municipal vote la cession de parcelle de chêne rouge (sur recommandation de l'ONF) à hauteur de 1560.00€, au profit d'un bûcheron, afin de permettre aux arbres en bonne santé de se développer dans des conditions optimales.

8- Cotisation Commune Halte

Le Conseil Municipal vote la cotisation Commune Halte auprès de l'Agence Nationale des Chemins de Saint Jacques à hauteur de 250.00 €.

9- Marchés Publics passées en dessous de 90 000.00 €

Le Conseil Municipal approuve les marchés publics passés en dessous de 90 000.00 €.

10- Questions diverses

a - Révision du prix des subventions façades

La commission façade procédera à la révision du règlement de la subvention façade.

b- Emploi jeune – rémunération contre mission d'intérêt général

En raison des emplois saisonniers à l'attention de tous les jeunes de Montréal (pour plusieurs années consécutives) et de la volonté de maintenir dans le tissu associatif des bénévoles impliqués, la proposition d' « emploi jeune contre mission d'intérêt général » dans les associations n'a pas été retenue.

Les élus ont débattu positivement à l'égard du versement d'une subvention au profit de la catastrophe humanitaire qui touche les ukrainiens. Ce point sera inscrit à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal.

Fait à MONTREAL le 11 mars 2022

Le Maire

Bernard BREIL

